

La musique dans les rues de la Nouvelle-France

Élisabeth Gallat-Morin

On n'a pas attendu le Festival d'été de Québec ou le Festival de Jazz de Montréal pour entendre de la musique et des sons résonner dans les rues de ce pays. L'ambiance sonore des villes de la Nouvelle-France était faite du tintement des cloches, du roulement des batteries de tambours, des sons aigus du fifre, du grondement des salves de canon et du claquement des décharges d'artillerie, des chants religieux des processions et des airs plus légers chantés dans les réunions d'amis. Nous nous éloignerons quelque peu d'une définition stricte de la « musique » pour adopter la conception plus contemporaine de monde sonore; de même, nous nous permettrons d'élargir à l'occasion le concept de « rue », puisque les rues étaient rares sous le Régime français.

La musique ou les sons de la rue avaient principalement deux origines, soit religieuse, soit militaire. Dans cette petite colonie à population très réduite, (rappelons qu'à la fin du Régime français, Québec compte de huit à dix mille habitants, et Montréal environ cinq mille), les événements marquants sont prétextes à célébration collective et expression sonore, dont les chroniques de l'époque nous brossent un tableau souvent très vivant; l'échantillon qui suit ne saurait être exhaustif.

Fifres et tambours

Dès 1535, Jacques Cartier pénètre dans la bourgade amérindienne de Hochelaga, sur le site de la ville de Montréal, où il n'y avait évidemment pas encore de vraies rues, au son des « trompettes et autres instrumens » (Cartier, 1843, p. 46), les premiers instruments européens à s'y faire entendre. On ne sait pas quels sont les « autres instruments » mentionnés, mais l'on peut imaginer qu'il y avait des fifres et des tambours.

Il faudra attendre le siècle suivant pour voir la fondation des villes de Québec (en 1608) et de Montréal (en 1642), lesquelles, ne l'oublions pas, sont des villes de garnison; cela est particulièrement vrai de Montréal. Chaque compagnie a deux tambours et parfois un fifre, qui participent souvent à la vie de la ville et à diverses cérémonies.

À Québec, en 1639, avec les dignitaires de la colonie, les fifres et tabours vont au devant des six religieuses ursulines et hospitalières qui arrivent enfin de France, dans un pays qui compte, hormis les autochtones, moins de 300 personnes. « Ce fut donc le 1^{er} août 1639, que l'on vit s'approcher de nos rives cette sainte troupe si longtemps désirée, et c'était au son des canons, des fifres et des tambours, que ce petit renfort prenait possession du poste que le Seigneur leur avait assigné sur les bords du St-Laurent » (*Les Ursulines*, 1878, t. 1, p. 24).

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE, VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.

Plus d'un siècle plus tard, soit en 1754 lors de la célébration du 50^e anniversaire de profession religieuse de la supérieure des Ursulines, Mère Anne Migeon de la Nativité, les fifres et les tambours prêtent encore leur concours. Après une messe au cours de laquelle on chante des motets, suivie d'un *Te Deum* accompagné d'une flûte allemande et d'un violon, « la journée s'est terminée au son des instruments, tambours et fifres » (*Les Ursulines*, 1878, t. 2, p. 328).

Toutefois, les fifres et les caisses n'ont pas qu'un rôle d'apparat; leur utilité sera démontrée en 1690 lorsque Québec est assiégé par la flotte anglaise. Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal, arrive en renfort à la tête de ses troupes, tambour battant. Le bruit de cette musique militaire fait comprendre que la partie ne sera pas aussi facile que ne l'avait pensé le commandant Phipps, déconcerté qu'il est par le son des cloches, appelant les habitants de Québec à leurs dévotions dans les différentes églises de la ville, comme si de rien n'était, en dépit des bombardements (Juchereau et Duplessis, 1984, p. 250-258). La déroute des Anglais est commémorée dans la petite église Notre-Dame-des-Victoires située dans la Basse-Ville.

La vie de la population est en effet ponctuée par le son des cloches, d'une part, et par le roulement des tambours, d'autre part, dont les batteries varient selon le message à transmettre.

Les cloches

Les cloches ont une importance primordiale, à en juger par cette délibération des marguilliers de l'église Notre-Dame-de-Montréal, en présence de Monseigneur de Saint-Vallier, le 14 juin 1698 : « ... il a été délibéré qu'il seroit plus a propos que la somme de 800 l[ivres] qui avait été quetée pour l'achat d'un orgue fut employée pour la construction d'une tour pour le clocher... » (*Délibérations*, A 11, p. 2). Au moins, restons-nous dans le domaine sonore ! Les cloches remplissent évidemment le rôle d'appeler la population aux offices et le *Coutumier* de la paroisse de Montréal offre des indications très précises, par exemple « ... le soir de Noël on sonne le premier coup de la messe de la nuit a dix heures [...] on sonne le second coup à onze heures » (*Coutumier*, 1728). Comme on pourrait s'y attendre, le bedeau doit aussi « ... sonner les *Angelus*... » qui retentissent trois fois par jour. Mais il n'a pas qu'un rôle de nature religieuse : il a aussi la responsabilité de veiller à « ... sonner les cloches dans le temps des orages à tonnerre », afin d'avertir la population du danger imminent (Huguet-Latour, t. 1, p. 354).

Les batteries de tambours

Les diverses batteries de tambour, chacune transmettant un signal spécifique et connu, résonnent tout aussi continuellement dans les oreilles des habitants. La première de la journée, « *La Diane* nous réveille tous les matins », peut-on lire dans les *Relations des Jésuites* de 1636 (*Relations*, 1972, p. 42); au point du jour, le tambour en faction au corps de garde de Québec monte sur le rempart et joue *La Diane* durant une quinzaine de minutes, après quoi sans doute plus personne dans la ville ne dort !

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE, VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.

Comme les soldats ne sont pas logés dans des casernes mais chez l'habitant, plusieurs tambours circulent fréquemment dans la ville, en battant *L'Assemblée*, appelant les soldats à rejoindre leur corps pour des exercices ou une revue sur la place d'Armes. D'autres batteries, *La Retraite* et *L'Ordre*, retentissent en fin de journée lors de la fermeture des portes de la ville. En cas d'attaque, ou d'avance de l'ennemi, les habitants entendent retentir *La Générale*, comme lors du siège de Québec (Chartrand, 1989, p. 17-18). Le curé Récher note dans son journal, le 2 juillet 1759 : « La nuit se passe sous les armes, La Générale battant à présent tous les soirs, à 9 heures, depuis trois jours » (Têtu, 1903, p. 331).

Moins dramatique, *Le Ban* fait partie de la vie courante en annonçant au public la lecture des ordonnances et des règlements, qui a souvent lieu à la sortie de la messe paroissiale du dimanche, l'assistance à celle-ci étant obligatoire. On trouve, à titre d'exemple, dans le *Bordereau de Dépenses* du gouvernement de la colonie pour l'année 1748, la mention suivante : « Au tambour de la garnison pour publication des ordonnances du Roy et de Police » (*Bordereau*, 1748). Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas d'imprimerie en Nouvelle-France; d'ailleurs, imprimer et afficher les ordonnances serait parfaitement inutile pour une grande partie de la population qui ne sait pas lire.

Les tambours accompagnent également les huissiers des différentes cours de justice, pour toutes les criées publiques aux divers carrefours et sur les places publiques des villes. Ainsi, en 1712 à Montréal, J. Petit fait le rapport suivant :

... jay huissier royal en icelle resident a Villemarie [le nom de Montréal à l'époque] sousigné me suis transporté en la place de cette dite ville ou se tient le marcher acompagné de François Lorange tambour dans les troupes du Roy en ce pays faute de trompette, ou estant ledit Lorange ayant battu sa quesse jay par un cry publique assisné les cys apres nommés [suivent les noms des témoins] a comparaitre [dans ce cas devant le lieutenant général de la prévôté] (*Procès*, 1712).

Il se transporte ensuite, toujours accompagné du tambour, et répète le cri public devant la prévôté, puis jusque devant la porte du domicile de chacun de ceux qui sont appelés à comparaître.

C'est ainsi que Marguerite d'Youville prend brutalement connaissance, le 27 novembre 1750, sur la place du Marché, au son des tambours, de l'ordonnance lui signifiant la révocation de sa commission comme directrice de l'Hôpital général de Montréal et l'incorporation de cet établissement à l'Hôpital général de Québec. M. Normant, le supérieur des sulpiciens, écrit à l'évêque : « L'ordonnance a fait ici un grand bruit, non seulement par le son des tambours qui l'ont annoncée, mais encore par les murmures [...] qu'elle a occasionnés ». La population est outrée de la mesure (Ferland-Angers, 1945, p. 313 et 108).

De grandes célébrations

Dans des circonstances spéciales, toutes les ressources du milieu se conjuguent pour rendre les célébrations les plus majestueuses possibles. Lors de l'érection de l'évêché et de la cathédrale de Québec en 1684, il y eut une cérémonie qui dura une

**LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE,
VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.**

demi-journée. Elle « fut terminée par un *Te Deum* solennellement chanté au son des cloches, des instruments de musique, au bruit de l'artillerie de la ville [...] et le plus grand nombre de citoyens [...] témoignent leur joie et contentement » (Amtmann, 1976, p. 126-127).

Les célébrations entourant la naissance du Dauphin, fils de Louis XV, donnent lieu à une véritable explosion sonore qui dure plusieurs semaines, comme le relate le rapport du Gouverneur et de l'Intendant rédigé le 15 octobre 1730, juste avant le départ des derniers navires pour la France avant l'hiver (Beauharnois et Hocquart, 1730). Les premières nouvelles du grand événement arrivent officieusement en avril par la Nouvelle-Angleterre; le Gouverneur le fait tout de même annoncer « ... par une décharge de l'artillerie du Château Saint-Louis [la résidence du Gouverneur], de la Citadelle et des autres forteresses [...] la Cathédrale et les Communautés l'annoncent au son de toutes les cloches ».

Le vaisseau du roi portant l'annonce officielle n'arrive que le dernier jour de juillet; on peut alors se préparer à la fête. Les illuminations débutent le 8 septembre. Le 9 au soir, on annonce la fête du lendemain « ... par une décharge de toute l'artillerie de la place », et d'autres décharges qui se répètent au lever du soleil et pendant l'Élévation de la grande messe en musique. Dans l'après-midi, on fait une procession. « Lorsqu'elle passa, le Château tira du canon, sortant de cette Eglise pour aller à celle des R. P. Jésuites, elle eut un pareil salut, ce qui fut également observé lorsqu'elle rentra ». S'ensuit un *Te Deum* chanté en musique¹ « ... pendant lequel se fit une décharge de plus de cent boîtes² et des canons du Château et de la Citadelle ». De nouveau, en soirée, feu de joie accompagné de « ... bruit des boîtes et de toute l'artillerie de la place des Vaisseaux de la rade ». Lors du souper et du bal offerts par le Gouverneur à « toutes les dames et les personnes de distinction [...] on but les santés de leurs Majestés et de Monseigneur le Dauphin au bruit de toute l'artillerie ». Huit jours plus tard, l'Intendant récidive : canon, artillerie, grand messe en musique, *Te Deum*, souper, santé, bal, le tout ponctué par l'artillerie. Pour ne pas être en reste, le capitaine du vaisseau du roy donne une fête à bord, qui rivalise de splendeur sonore avec celles du Gouverneur et de l'Intendant, les canons et l'artillerie de la rade répondant à ceux du Château. « Tous les vaisseaux étoient pavés et sur les sept heures du soir il y eut plusieurs décharges de mousquetterie et de canons ». Les festivités prennent fin, plus d'un mois après leur inauguration, avec le *Te Deum* chanté chez les Jésuites « ... au bruit de nombre de boîtes et de l'artillerie du Château St Louis ». Un certain calme retombe alors sur Québec, mais on peut se demander s'il restait encore de la poudre dans les réserves !

Montréal sait aussi se montrer à la hauteur de la fête. Le botaniste suédois Pehr Kalm s'y trouve en juillet 1749, lorsqu'on célèbre la paix d'Aix-la-Chapelle; on souligne l'événement avec, comme toujours, presque un an de retard, les navires qui apportaient les nouvelles de France ne pouvant arriver à Québec pendant l'hiver. Le journal de Pehr Kalm nous apprend qu'après le chant du *Te Deum* « ... on a chargé les pièces des remparts et les soldats tirent des salves ; on allume un bûcher et,

¹ Hymne chanté en polyphonie, avec ou sans instruments.

² Le *Dictionnaire* de Furetière de 1701 en donne une définition : « ... en termes d'artillerie [c'est] un petit mortier de fer, haut de sept à huit pouces [...], pour le tirer dans les feux et réjouissances publiques, afin que le bruit s'en fasse ouïr de plus loin... »

**LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE,
VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.**

dans la soirée, toutes les fenêtres de la ville se garnissent de bougies allumées »; les gens descendent dans la rue « ... jusqu'à une heure avancée de la nuit » (Kalm, 1977, p. 189).

Les processions

Lors des processions, les sons entendus sont peut-être plus musicaux et harmonieux, mais parfois à peine moins bruyants. À la belle saison, les nombreuses fêtes religieuses sont souvent soulignées par des processions à travers les rues de Québec ou de Montréal et donnent lieu à de véritables réjouissances populaires. Dans un pays où il n'y a pas de théâtre organisé en raison du manque de moyens et de la désapprobation du clergé, c'est à l'église, et particulièrement dans les processions, que le goût du « spectacle » peut s'exprimer. D'ailleurs on peut observer la même popularité des processions en France à la même époque.

À titre d'exemple, à Saint-Privé, paroisse dans les faubourgs de Bourges où grandit Jean Girard, futur organiste de la paroisse de Montréal et possesseur du *Livre d'orgue de Montréal*, le curé se plaint que ses paroissiens « ne s'attachent qu'à des ceremonies exterieures [et qu'ils] sont fort curieux de processions, de benedictions, d'exorcismes pour leurs biens temporels ». Parmi ses souvenirs d'enfance, le petit Jean voyait chaque année le 16 juin, jour de la fête de Sainte-Solange, patronne de Bourges, la procession traverser St-Privé, avant d'entrer dans la ville. Un récit de 1702, lorsque Girard avait six ans, nous donne une idée de l'ambiance de fête qui règne : « les rues estoient tapissées; tout le clergé séculier et régulier y estoient; [...] les torches, bastons et confrairies y estoient [...], trompettes et timbales [jouent] à la fin de chaque verset chanté en faux-bourdon par le clergé [et] jusqu'à quatre-vingt-huit croix et bannières ». Un règlement de la ville exige que les boulangers, dont le père de Jean Girard, ainsi que les bouchers restent ouverts, devant la « grande affluance de peuples à cause de la confiance qu'on a eu au secours de cette glorieuse sainte, et affin que le peuple puisse trouver de la nourriture ». C'est vraiment jour de fête populaire. (Gallat-Morin, 1993, p. 29 ; *Estat [...] St Privé*, vers 1740 ; Ponroy, 1893-1894 ; Renon, 1982, p. 199).

À Québec, le *Journal des Jésuites* relate, notamment, la procession du Saint-Sacrement lors de la Fête-Dieu de mai 1646. Le dais, porté par un représentant du gouverneur, deux marguilliers et un sauvage (comme on disait alors, sans connotation péjorative), est précédé de deux clochettes, des porteurs de la bannière et de la croix, de torches promenées par les représentants des métiers du pays, et d'enfants de chœur en surplis. Suivent les chantres laïques et ecclésiastiques, puis « ... six petits anges français et deux petits sauvages en leur habit ». La procession s'ébranle au son de la cloche de la paroisse, de coups de canon et de salves répétées de mousquets et de fusils. Il y a un arrêt, accompagné de chants, aux reposoirs dressés dans les différentes chapelles de la ville (*Journal*, 1973, p. 48-49).

Lors de la procession au cours de laquelle, en 1666, on apporta dans les quatre églises de Québec les châsses contenant des reliques données par le Saint-Père, le dais fut porté par les plus hautes personnalités du pays, dont le Vice-Roy, le Gouverneur et l'Intendant. « La musique ne cessa point tant dans les chemins que dans les stations ». À la chapelle du Château, les saintes reliques furent évidemment

**LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE,
VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.**

« ... saluées par plusieurs décharges générales de l'artillerie » (*Les Ursulines*, 1878, t. 1, p. 278-279).

Pehr Kalm est fasciné par le rituel de l'église catholique lors de la fête de l'Assomption, le 15 août 1749 à Québec, qu'il qualifie d'« assez splendide en son genre ».

Ils se rendent en procession d'une église à l'autre à travers toute la ville; le peuple se rassemble en foule pour y assister, comme s'il n'avait jamais vu cela auparavant et l'on dit qu'il aime toujours bien se regrouper en de semblables occasions. [...] Près du château, les soldats se tiennent en armes, et les tambours se font entendre au passage de la procession, les pièces des remparts tirent des coups, comme on fait toujours à l'occasion des processions. [...] Ainsi passe la procession, au tintement des cloches, d'une église à l'autre, le long des rues. Tout le clergé chante en marchant (Kalm, 1977, p. 277).

Plusieurs documents manuscrits conservés chez les sulpiciens de Montréal, ajoutés aux prescriptions du *Rituel de Québec*, publié en 1703 par l'évêque, Monseigneur de Saint-Vallier, constituent un véritable mode d'emploi pour les processions, allant jusqu'à indiquer les itinéraires à suivre à travers la ville.

Le jour de St Marc [le 25 avril] on sonne le premier coup de la procession a six heures, le second a sept et elle va a bon-secours [la chapelle existe toujours]. En allant on prend le chemin hors les murs de la ville le long de la petite rivière [aujourd'hui enfouie sous la rue Saint-Antoine] et en revenant c'est le long de la grande riviere et traversant la place[;] on se rend a l'eglise par la rue de St Francois [rue qui existe encore, l'église étant alors perpendiculaire à l'église Notre-Dame actuelle] (*Coutumier*, 1728).

Par ailleurs, on a conservé des livres d'hymnes manuscrits qui indiquent avec précision quel chant doit être exécuté à chaque station, notamment lors des Rogations qui durent trois jours, ou à la Fête-Dieu. À titre d'exemple, l'organiste Jean Girard a noté de sa main sous les hymnes qu'il a recopiés : « pour chez les jesuittes et les recollets dans les processions en arrivant dans leur eglises » devant le *Hic vir despiciens*, ou encore « pour L'hopital generale en arrivant a l'eglise » sous l'hymne *O crux benedicta* (*[Hymnes et plainchant]*).

On fait des processions en toutes sortes d'occasions, des plus joyeuses aux plus dramatiques. Tous les ans « ... la veille de la St Jean sur les sept heures l'on va allumer le feu de joye, on chante en allant les hymnes de St Jean. Y etant, l'antienne du *benedictus* [...] apres lequel on se retire chantant le *Te Deum* » (*Coutumier*, 1728). Mais en 1743, les processions prennent une tournure plus grave quand « ... tout fut détruit par une nuée de chenilles [qui] en trois jours, brûla tous les grains et les prairies », comme le relate l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, qui ajoute : « Et quoique cette vermine trouva assez dans les champs de quoi se rassasier, cela ne les empêchoit pas d'entrer dans les maisons [...] On chanta aussitôt une gran-messe, on fit le salut et des processions durant neuf jours en chantant le miserere [...] Un monde infini se trouvoit à ces processions et tous étoient en larmes » (Cuillierier, 1979, p. 175-177). Comme à Québec, les principales processions à Montréal sont celles de la Fête-Dieu, qui ont lieu le jour même et à l'octave. En 1720, notamment,

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE, VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.

on avait dû attendre l'octave pour faire la procession à l'extérieur, en raison de la pluie. À chaque station, on chante les hymnes appropriés, *Christum regem, Salutaris hostia, Pange lingua* (*Recueil*, 1796) et « à chaque reposoir de grandes décharges de mousqueterie et même de canons » (*Histoire de la Congrégation*, 1941, p. 303). Mais cette année-là, c'est la catastrophe : « ... un soldat [qui] déchargeait par mégarde son fusil dans le portail de l'église de l'Hôtel-Dieu, mit le feu à la voûte [...] avec comme conséquence l'incendie non seulement du couvent mais de la moitié de la ville ».

Quatre années s'écoulaient avant que les religieuses puissent retourner dans l'Hôtel-Dieu reconstruit; cela se passe le 11 novembre 1724, un mois à peine après l'arrivée à Montréal de l'organiste et clerc sulpicien Jean Girard, qui apporta avec lui le manuscrit du *Livre d'orgue de Montréal*. À l'invitation des sulpiciens, les religieuses se rendent au Séminaire (qui existe encore aujourd'hui dans le Vieux-Montréal); « la pluie [...] tombet a verce » raconte l'annaliste. Sauf la Supérieure qui est en calèche, les autres religieuses suivent « ... a pied, dans la crotte par dessus les souliers ». Cela donne une idée de l'état des rues de Ville-Marie à l'époque. La procession se forme en direction de l'Hôtel-Dieu, situé alors rue Saint-Paul à l'angle de la rue Saint-Joseph, l'actuelle rue Saint-Sulpice. Je laisse l'annaliste poursuivre : « Aussy tost que nous fumes en marche, la pluie cessa [...] On nous donna des cierges du seminare et on nous fit marcher deux a deux devant le tres Saint Sacrement. Tout le clergé y estoit, chantant des himnes et motets en musique avec les instruments ». Malheureusement, on ne spécifie pas lesquels : serpent, basse de procession, ou encore les incontournables fifres et tambours ? « Le clergé chanta, et nos sœurs chantres aussy meslerent leurs voix avec celles des prestres et instrumans qui firent une melodie tres agreable qui portèt au Ciel tout vivand ». La population envahit les rues à cette occasion, car on écrit : « ... toute la ville se trouva a cette seremonie tres devote » (Morin, 1979, p. 290-291).

Le chant

On se réunit aussi pour chanter en des circonstances plus frivoles. Le chant à table est un passe-temps favori, comme lorsque Gaspard de Lantagnac, officier des troupes de la Marine et major de Montréal, réunit chez lui Charles Lemoyne de Longueuil, le gouverneur de Montréal, et les officiers Pierre-Jacques Payen de Noyan et Pierre-Joseph Céloron de Balinville, de la noblesse du pays. L'épistolière Élisabeth Bégon, veuve du gouverneur de Trois-Rivières, nous en laisse un récit savoureux : « Il ce mire à table à midy et y ont restez jusqu'à onze heures du soir; ils y chantère sy bien que les passans s'arestes pour les écouter ». Même si la scène se déroule au mois de décembre, les fenêtres devaient être ouvertes, ou alors ils chantaient vraiment très fort. Et madame Bégon d'ajouter « que l'étate ce règle là de la bonne fasson et que M. de Longueuil y reçois les avis pour le gouvernement » (Bégon, 1934-1935, p. 193 ; 1994, p. 67-68).

Enfin, il ne faudrait pas oublier les chants des voyageurs, ou coureurs des bois, circulant sur les voies d'eau qui sont les routes et autoroutes de l'époque. « La voiture des voyageurs canadiens sur ces routes d'eau extrêmement périlleuses, nous dit Conrad Laforte, était le frêle canot d'écorce que les Français avaient imité des Amérindiens [...] mais en l'améliorant au point d'en faire une sorte de cargo pour les

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE, VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.

marchandises de troc et les fourrures » (Laforte, 1982-1983, p. 147). Les canotiers accordaient la cadence de leurs avirons à l'aide de ces chants puisés dans le vieux fonds traditionnel français, dont certains peuvent être retracés jusqu'au Moyen Âge. Des visiteurs au Québec à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle les ont encore entendus chanter et ont nommé dans leurs récits de voyage ces chants anciens, dont on peut citer les plus connus : *Trois beaux canards*, *À la claire fontaine*, *Trois cavaliers fort bien montés*, *La belle rose du rosier blanc* et bien d'autres (Laforte, 1973, p. 25-29).

Conclusion

À la lumière des témoignages que nous venons d'évoquer, il est clair que les rues de la Nouvelle-France baignaient dans une véritable ambiance sonore. À longueur d'année, les habitants reçoivent les messages que leur transmettent les cloches des églises et les batteries de tambours, qui ponctuent la journée. À la belle saison, après de longs mois d'enfermement aux journées froides et courtes, la rue devient, comme aujourd'hui, un lieu de célébration et de manifestation sonores, si elle n'est pas toujours strictement musicale; se mêlent alors les chants religieux des processions et les chants plus légers des réunions amicales, les décharges de l'artillerie et le bruit des canons avec les sons des instruments tels les trompettes, les fifres, les violons ou les flûtes. Non, les rues de la Nouvelle-France ne sont pas particulièrement silencieuses ! On le voit, l'expression musicale ou sonore dans la rue n'est pas un développement récent. Tous les festivals qui se déploient chaque été dans les rues de Québec et de Montréal, ainsi que les processions qui eurent lieu tout au long du XIX^e et dont on reprend la pratique aujourd'hui, se rattachent, en effet, à une tradition aussi ancienne que le pays lui-même.

RÉFÉRENCES

Fonds d'archives

BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, Charles et Gilles HOCQUART (1730). *Réjouissance à l'occasion de la naissance de M. le Dauphin*, manuscrit, Paris, Archives nationales, Fonds colonie, C11A, vol. 52, 15 octobre.

Bordereau de Dépenses, Exercice 1748. Paris, Archives nationales, Colonies C11A, vol. 116, f. 91 et seq.

Coutumier du Séminaire de Montréal soit pris en lui même ou par la relation qu'il a avec la paroisse qu'il dessert (1728). Manuscrit, Montréal, Archives de Saint-Sulpice.

Délibérations des marguilliers, Montréal, Archives de la Fabrique de Notre-Dame, manuscrit, registre A 11, 14 juin 1648, registre recopié vers 1788 à l'intention des marguilliers.

Estat spirituel de la paroisse de St Privé, manuscrit, vers 1740, Archives départementales du Cher, G 82 1.

**LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE,
VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.**

[Hymnes et plain-chant] (XVIII^e Siècle). Manuscrit, Montréal, Archives de Saint-Sulpice, Case B, n^o 179.

Procès de Paul Desroches (1712). Montréal, Archives nationales du Québec, Archives judiciaires, 23 avril.

Recueil des usages de la paroisse de Montréal (1796). Manuscrit, Montréal, Archives de Saint-Sulpice.

Monographies, articles et sources imprimées

AMTMANN, Willy (1976). *La Musique au Québec 1600-1875*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 420 p.

BÉGON, Élisabeth (1934-1935). « La correspondance de madame Bégon, 1748-1753 », Claude de Bonnault, éd., *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, p. 1-277, texte original et texte modernisé.

_____ (1994) [1972]. *Lettres au cher fils — Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre, 1748-1753*, Nicole Deschamps, 2^e éd., Montréal, Boréal Compact Classique, 431 p.

CARTIER, Jacques (1843). *Voyages de Découverte au Canada, entre les années 1534 et 1542, par Jacques Quartier, le Sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xanctoine...*, sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec, Québec, W. Cowan, 130 p.

CHARTRAND, René (1989). « Tambour battant — La tradition militaire », *Cap-aux-Diamants*, vol. 5 n^o 2, été, p. 17-19.

CUILLERIER, Véronique (1979). « Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal par Véronique Cuillerier, 1725-1747 », *Écrits du Canada français*, n^o 42, p. 148-192.

FERLAND-ANGERS, Albertine (1945). *Mère d'Youville — Première Fondatrice Canadienne*, Montréal, Beauchemin, 385 [4] p.

FURETIÈRE, Antoine (1701). *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 2^e éd.

GALLAT-MORIN, Élisabeth (1993). *Jean Girard, musicien en Nouvelle-France : Bourges, 1696-Montréal, 1765*, Sillery, Septentrion, 349 p.; Paris, Klincksieck.

Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal (1941). vol. III, [4] 409 p.

HUGUET-LATOURE [s.d.]. « Églises paroissiales de Ville-Marie — Nomination de Nicolas Nourdet, second bedeau, 29 juin 1723 », *Annuaire de Ville-Marie*, t. 1.

Le Journal des jésuites publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec (1973, facsimilé) [1871, 3^e éd.]. Laverdière et Casgrain, éd., Montréal, Laval, Éditions François-Xavier, x [24] 403 p.

**LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE,
VOL. 5, N^{OS} 1-2, p. 45-51.**

JUCHEREAU DE LA FERTÉ DE SAINTIGNACE, Jeanne-Françoise et Marie-Andrée DUPLESSIS DE SAINTE-HÉLENE (1984, facsimilé) [1939], *Les Annales de l'Hôtel-Dieu 1636-1716*, Québec Hôtel-Dieu de Québec, xlviii [12] 444 [3] p.

KALM, Pehr (1977). *Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, clxv [4] 674 p.

LAFORTE, Conrad (1973). *La chanson folklorique et les écrivains du XIX^e siècle*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 135 p., coll. Les Cahiers du Québec.

_____ (1982-1983). « Le répertoire authentique des chansons d'aviron de nos anciens canotiers (voyageurs, engagés, coureurs de bois) », *Présentation à la Société Royale du Canada*, Société Royale du Canada, p. 145-159.

MORIN, Marie (1979). *Histoire simple et véritable [...] Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725*, Ghislaine Legendre, éd., Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 300 p.

PONROY, Henry (1893-1894). « Journal de Mathieu Perrot, chanoine prébendé de la cathédrale de Bourges 1661-1703 », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XX.

Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (1972, facsimilé) [1858]. Québec, Augustin Côté ; Montréal, Éditions du Jour.

RENON, Marie-Reine (1982). *La maîtrise de la cathédrale Saint-Étienne de Bourges du XVI^e siècle à la révolution*, SAINT-AMAND, [s.l.] chez l'auteur, qui cite Henri FOURNIER, *La Justice des bonnets-verts*, Bourges, [s.n.] 1869, p. 36.

SAINT-VALLIER, Mgr Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de (1703). *Rituel du Diocèse de Québec*, Paris, Simon Langlois.

TETU, Henri. (1903). « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec et son Journal, 1757-1760 », *Bulletin de Recherches historiques*, vol. 9, n^o 11, p. 97-122, 129-147, 161-174, 289-307, 321-346, 353-373.

Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours (1878). Québec, C. Darveau, t. 1, xxx, 537 p.; t. 2, xiv, 434 p.